

GUIGNOLÉE - 5 DÉCEMBRE 2021

Le Club optimiste en collaboration avec la Municipalité se prépare pour la guignolée 2021. Les bénévoles sillonneront les rues de Sainte-Clotilde le dimanche 5 décembre pour ramasser vos denrées non périssables ainsi que vos dons en argent. Ceci nous permettra de fabriquer les paniers de Noël pour les plus démunis de notre paroisse. Jusqu'au 3 décembre, vous pouvez venir porter vos denrées non périssables à la réception de l'hôtel de ville, pendant les heures d'ouvertures.



MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ!

PANIER DE NOËL 2021



Les gens de la municipalité de Sainte-Clotilde, qui prévoient vivre une situation difficile durant la période des Fêtes, peuvent, à partir de maintenant, faire une demande pour un panier de Noël en téléphonant à Sourire sans fin au (450) 454-5747. Les demandes seront acceptées jusqu'au **27 novembre 2021**.

DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOËL 2021

Noël approche à grands pas! Alors spécialement pour toi, la Municipalité de Sainte-Clotilde, en collaboration avec le Club optimiste, organise une belle journée où tu recevras un cadeau. Le PÈRE NOËL sera également présent pour te saluer !!

Cette journée spéciale se tiendra au centre communautaire de Sainte-Clotilde
Dimanche le 12 décembre prochain à partir de 13h00.

Tous les enfants de 0 à 12 ans qui demeurent à Sainte-Clotilde sont admissibles



INSCRIPTION AVANT LE 15 NOVEMBRE 2021

Nom du parent : _____ Courriel : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

Nom et prénom de l' enfant	Âge	Date de naissance	F	M



Bulletin d'information municipale • octobre 2021

Municipalité de Sainte-Clotilde
2452, chemin de l'Église
Sainte-Clotilde (Québec) J0L 1W0
T: (450) 826-3129 C: info@ste-clotilde.ca



MOT DU MAIRE

Chères Clotildiennes, Clotidiens,

Je prévoyais écrire cet éditorial en parlant de développement, de pandémie et de bien d'autres sujets d'actualité. Ce sera pour un autre moment.

Je trouve important, pour une fois, de vous parler de la vie dans notre village vivant au rythme des saisons, surtout le printemps et l'été.

Pourquoi? Eh bien parce que régulièrement, nous entendons un ami, un parent, un citoyen, un visiteur ou même nous-mêmes critiquer la présence d'un tracteur, d'une remorque remplie de légumes, ou encore de routes boueuses ou encombrées par de la machinerie lourde. Mais nous vivons en campagne! Ne l'oublions jamais. Et vivre en campagne c'est vivre le plein air, mais aussi accepter les inconvénients (si inconvénients il y a) temporaires. L'acceptation des sons, des odeurs raisonnables qui rythment la campagne offrira à celui qui veut l'adopter d'autres récompenses en retour ...

Avec un bon sens paysan, le plus citadin d'entre nous saura apprécier les richesses de notre village.

Tout cela démontre, s'il en est encore besoin, combien la proximité, le dialogue et la solidarité qu'offrent aisément nos petites municipalités sont des attentions de chaque instant qu'il convient de préserver.

Qu'il me soit permis de remercier une fois de plus toutes celles et ceux qui œuvrent à assurer notre sécurité alimentaire et notre existence : agriculteurs, bénévoles, travailleurs des champs, commerçants, enseignants, élus, etc... Grâce à vous, il fait bon vivre à Sainte-Clotilde. Les petites embûches quotidiennes ne doivent pas être un prétexte pour se lamenter, mais au contraire une opportunité pour nous remettre en cause et innover. L'exigence n'ôte rien à la passion.

Notre village rural est enfin une richesse en termes de bénévolat et de proximité. Je mesure au quotidien tout ce que vous accomplissez dans nos associations et pour les autres. Vos engagements conjugués sont infiniment précieux.

Avec mon dévouement,

Votre maire, *Guy-Julien Mayné*

Préparez-vous au 7 novembre

Vous n'avez pas reçu d'avis d'inscription? L'avis d'inscription comporte des erreurs? Présentez-vous à la commission de révision pour procéder à votre inscription ou pour faire corriger l'information apparaissant sur l'avis d'inscription.



Commission de révision à l'hôtel de ville

2452 chemin de l'Église

Mardi 19 octobre de 14h30 à 17h30

Mardi 19 octobre de 19h00 à 22h00

Jeudi 21 octobre de 10h à 13h

31 octobre



Vote par anticipation

5 novembre



Date limite de réception des bulletins de vote par correspondance

7 novembre



Jour du scrutin

Carte de rappel



Pour faciliter la tenue du vote, conservez votre avis d'inscription et apportez-le avec vous lorsque vous irez voter.

APPORTEZ VOTRE CRAYON

En vue de limiter le partage de matériel et de réduire les risques associés à la COVID-19, vous êtes invités à apporter votre propre crayon (stylo bleu, stylo noir ou crayon de plomb) afin de voter.

Conditions pour voter

- Être inscrits sur la liste électorale
- Avoir 18 ans ou plus
- Avoir la citoyenneté canadienne
- Ne pas être sous curatelle, ni privé de vos droits électoraux
- Avoir votre domicile dans la municipalité et habiter au Québec depuis au moins 6 mois



Cohabitation harmonieuse de la zone agricole en Montérégie

« NOTRE CAMPAGNE, UN MILIEU DE VIE À PARTAGER »



L'eau

L'eau est essentielle à la vie et indispensable à l'agriculture. Sa protection et une saine gestion sont des enjeux majeurs, non seulement pour l'environnement mais également pour la pérennité des entreprises agricoles. Les producteurs utilisent donc des techniques pour limiter le gaspillage, par exemple, en arrosant au pied des plants ou en utilisant des systèmes d'irrigation performants. Ils évitent aussi le risque de pollution des eaux en encadrant étroitement l'utilisation des engrais et des pesticides, voire en la limitant ou en recourant à des alternatives plus écologiques. De leur côté, les éleveurs mettent en place des installations pour empêcher que les déjections animales atteignent les rivières et les nappes phréatiques.

Les sédiments d'origine agricole peuvent se retrouver dans les cours d'eau par le ruissellement et par le vent. Les producteurs adaptent donc leurs pratiques pour favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol. Ils peuvent ainsi aménager des plantations entre leurs cultures et le cours d'eau. Appelées

Vous avez dans la trentaine, quarantaine ou cinquantaine et vous désirez effectuer une réorientation de carrière? Vous aimeriez avoir un accompagnement dans votre recherche d'emploi? Nos services d'employabilité s'adressent aux personnes de 18 ans et plus, sans limite d'âge. Vous n'avez pas de transport pour vous rendre à Saint-Rémi? Ce n'est pas un problème, nos conseillères peuvent venir vous rencontrer dans votre municipalité! Pour information : Jessie ou Annie chez PS Jeunesse au 450 454-5814, par courriel au jcardinal@psjeunesse.org ou bien au 18, rue de l'Église, Saint-Rémi.



Le Club Optimiste de Sainte-Clotilde cherche à agrandir sa communauté. Si vous désirez devenir membre du Club, veuillez contacter monsieur Michel Perrault au 450-826-3394

Anxieux? Stressé? Démoralisé? Idées sombres?



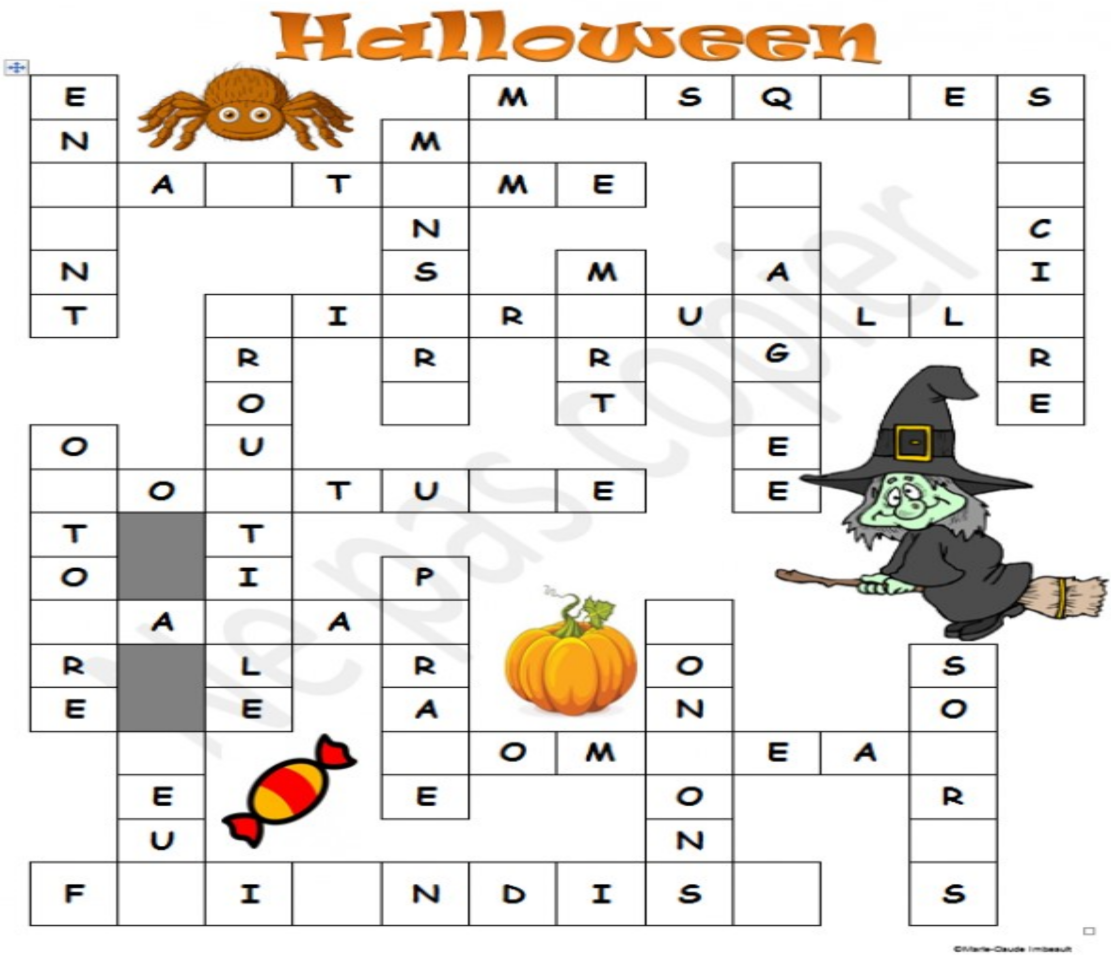
Le Campagnol est là pour vous 450-454-5121

OMNialert
alertes et notifications
ÊTES-VOUS INSCRITS?
<https://ste-clotilde.omnivigil.com>

Inscrivez votre entreprise au bottin des entreprises locales
www.ste-clotilde.ca

Le 31 octobre, nos pompiers attendront vos petits montres et sorcières à la caserne afin de leur offrir des bonbons.

JOYEUSE HALLOWEEN!!!



BIBLIOTHÈQUE SAINTE-CLOTILDE

La bibliothèque de Sainte-Clotilde est activement à la recherche de bénévole afin de combler les heures de comptoir de prêts.

Si vous êtes intéressés, veuillez nous envoyer votre curriculum vitae en mentionnant vos disponibilités par courriel.

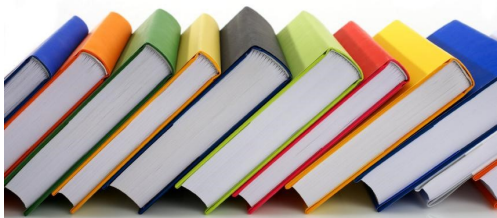
biblio@ste-clotilde.ca



HORAIRE DE LA BIBLIO

Mardi de 15h30 à 19h00

Mercredi de 16h00 à 18h30



ÉLECTION MUNICIPALES 2021

Les contribuables des district numéro 4, 5 et 6 seront conviés, à utiliser leur droit de vote pour procéder à l'élection des candidates et candidats au poste de conseillères ou de conseiller municipaux.

Voici la liste des candidates et des candidats :

District - 4

Carole Rozon
Marcel Tremblay

District - 5

Lise Beaudin
Michael Dinnigan

District - 6

Robert Arcoite
Guillaume Gagnon

Vous pouvez consulter l'avis public de scrutin ou toute information concernant les élections municipales sur le site internet de la municipalité. www.ste-clotilde.ca



AVIS PUBLIC

**DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022**

Avis est par les présentes donné, par la soussignée, que le 1^{er} janvier 2022 débutera la 2^e année d'application du rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Sainte-Clotilde pour les exercices financiers 2021 – 2022 – 2023.

Le sommaire du rôle d'évaluation de la Municipalité de Sainte-Clotilde pour l'exercice financier 2022 a été déposé à mon bureau le 10 septembre 2020.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, **avant le 1^{er} mai 2022**, à l'égard du rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

MRC des Jardins-de-Napierville

1767, rue Principale
St-Michel (Qc) JOL 2J0

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement ADM-124-97 de la MRC des Jardins-de-Napierville et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance du rôle d'évaluation foncière au bureau de la secrétaire-trésorière situé au 2452 chemin de l'Église à Sainte-Clotilde, durant les heures d'affaires régulières.

Amélie Latendresse

Directrice générale et secrétaire-trésorière

ÉVITEZ-VOUS LES FRAYEURS!

C'était un message de l'Association internationale des pompiers

LE SAVIEZ-VOUS?

Chaque année, 900 incendies résidentiels commencent par des décorations.
2 SUR 5 de ces incendies sont causés par des bougies.

Utilisez des **bougies à piles** ou des **bâtons lumineux** dans vos citrouilles d'Halloween. Si vous utilisez de vraies bougies dans vos citrouilles, faites extrêmement attention. Allumez-les avec de **longues allumettes pour cheminées**, ou un **briquet utilitaire**.

Placez vos citrouilles allumées à l'écart de tout élément inflammable et éloignées des enfants costumés, des pas de portes, des allées piétonnes et des cours.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Abri d'auto d'hiver pour automobile

Il est permis d'installer un abri d'auto d'hiver temporaire en suivant les dispositions suivantes

Un maximum de 2 abris est autorisé par terrain, à l'exception des usages agricoles;

Ils sont autorisés entre le 1^{er} novembre d'une année et le 15 avril de l'année suivante, hors de cette période, les abris temporaires doivent être enlevés;

Il est permis d'installer ces abris temporaires à 3 mètres du bord du pavage de la voie publique, à 1 mètre de toute ligne de lot. Cependant, aux intersections de rues, une distance minimale de 4,5 mètres du bord du pavage de la voie publique doit être respectée;

Ces abris doivent être manufacturés et être conforme à la norme du bureau de normalisation du Québec en la matière soit la norme BNQ 3910-700/2015. Ils doivent être composés de toile ou matériel plastique montés sur une ossature métallique ou similaire.



QU'EST-CE QUE LE CAMION À ORDURES COLLECTE?

- Résidus d'origine domestique;
 - Les pièces de mobiliers;
 - Tapis;
 - Éviers;
 - Bains;
 - Lavabos;
 - Réservoirs d'eau chaude;
 - Barbecues sans la bombonne de gaz;
- Appareils ménagers (à l'exception des appareils réfrigérants);
 - Résidus de jardinage (feuilles, herbes, gazon);
 - Branches d'arbres d'un diamètre inférieur à 5 cm en ballot de moins de 0,4 m de circonférence et de 2 m de longueur;
 - Arbres de Noël en section d'une longueur de moins de 2 m.

LES CONTENANTS ADMISSIBLES A LA COLLECTE

- Bacs roulants à résidus domestiques d'une capacité maximale de 360 litres munis d'une prise de type européenne;
- Poubelles fermées et étanches d'une capacité maximale de 120 litres;
- Bacs roulants d'une capacité maximale de 360 litres, autre que ceux pour les résidus domestiques;
- Sacs et/ou contenants non-retournables d'une capacité maximal de 100 litres lorsque la collecte doit être faite manuellement;



Poids maximal de tout contenant admissible rempli de résidus domestiques ne peut excéder 25 kg.

TRAVAUX PUBLICS

ATTENTION - Une nouvelle signalisation a été installée devant l'école et nous avons déplacé la traverse de piéton pour la sécurité de tous.

